

## COMPTE-RENDU

### Réunion publique « Aménagement Rue de Keriolet » – 30/01/2024

#### Préambule

Monsieur Le Maire remercie les participants et en profite pour adresser ses vœux aux Beuzecois, venus nombreux assister à la réunion (environ 70 personnes présentes).

Il rappelle que la sécurisation de la rue de Keriolet et notamment la mise à sens unique de cette rue est un point qui a déjà été évoqué il y a déjà quelques années, et qu'il est légitime que le sujet soit à nouveau étudié aujourd'hui.

La réunion se déroule en présence de Monsieur T. Le Corre, adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme et de Monsieur A. Echivard, Maire adjoint de Beuzec.

La présidente du conseil de quartier de Beuzec remercie les beuzecois d'être venu nombreux, elle rappelle l'objet de la réunion et présente le déroulement. Dans un premier temps le conseil de quartier propose un constat de la situation et la proposition de mise en sens unique de la rue de Keriolet grâce à un Powerpoint réalisé par le conseil de quartier. Dans un second temps, les habitants seront invités à s'exprimer et à poser des questions.

#### A/ Présentation du conseil de quartier

Après la présentation des membres du conseil de quartier présents, la présidente rappelle les enjeux du conseil de quartier : un lieu d'échange et d'interaction sociale qui a pour objectif de renforcer le lien social et d'être force de proposition pour améliorer le cadre de vie sur le quartier mais aussi sur l'ensemble de la commune.

Elle adresse ses remerciements à l'ancien président ayant instauré une très bonne ambiance au sein du conseil de quartier de Beuzec-Conq.

La présidente rappelle les limites du quartier de Beuzec-Conq représentant une grande partie du territoire concarnois. Les membres du conseil de quartier se rencontrent une fois par mois au foyer de Beuzec et organisent des permanences pour écouter les habitants du quartier, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, de 10h30 à 12h.

Le conseil de quartier participe à plusieurs groupes de travail comme par exemple l'aménagement du centre-ville, l'accueil des camping-cars, le réseau cyclable, la modification de l'AVAP...

Il a déjà effectué également plusieurs demandes auprès de la Mairie, notamment la demande de création d'un équipement structurant (salle polyvalente d'une capacité de 50/60 personnes), la création de terrains de pétanque, la mise en place de boîtes à livres... et bien sûr l'aménagement et la sécurisation de la rue de Keriolet.

#### B/ Rue de Keriolet : bilan et souhaits du conseil de quartier

La vice-présidente du conseil de quartier prend la parole pour dresser le constat de la dangerosité de la rue de Keriolet et présenter la proposition de mise en sens unique émise par le conseil de quartier.

Cette analyse de la situation de la rue de Keriolet met en avant son caractère dangereux en raison de la mauvaise visibilité, de l'augmentation du trafic dû à la création de nouveaux lotissements.

Il a été souligné la nécessité de sécuriser la rue pour les modes de déplacement doux et ainsi désenclaver le bourg. Les suggestions du conseil de quartier pour améliorer la situation comprennent la réduction de la vitesse à 50 km/h et le partage de la route entre voitures et vélos.

Du fait de l'étroitesse de la route, la création d'une bande cyclable et piétonne entraîne la mise à sens unique de la rue de Keriolet, dans le sens entrant, c'est-à-dire en venant du stade Guy Piriou vers l'église du bourg de Beuzec-Conq. Ce sens unique débiterait au niveau de la poterne après le chemin d'accès aux terrains de football de Keriolet et irait jusqu'à l'intersection avec la rue Park Rouzig.

Afin de compléter ces aménagements, il est proposé par le conseil de quartier :

- d'installer un radar pédagogique
- de prolonger la piste cyclable jusqu'à rattraper celle déjà existante devant Leclerc
- d'uniformiser les règles de circulation dans le bourg en instaurant des cédez-le-passage et en passant la vitesse à 30km/h
- d'adapter les feux tricolores en bas de Stang ar lin en proposant un tourne à droite et tout droit afin de ne pas engorger la circulation

A noter que la population présente a réagi en exprimant sa préférence pour passer la vitesse rue de Keriolet à 30km/h.

## C/ Questions des citoyens

Les membres du conseil de quartier et de la Municipalité ont ensuite donné la parole aux citoyens pour poser des questions et exprimer leurs préoccupations.

Voici les thèmes abordés et les réponses apportées :

### 1. Possibilités d'Aménagement et Sens Unique :

- Les citoyens s'interrogent sur l'étude de toutes les options pour l'aménagement de la rue de Keriolet.
- Les négociations pour l'achat de terrains agricoles rencontrent des obstacles, et la proposition de faire de la rue un sens unique est débattue.
- La sécurité des piétons et des cyclistes reste une préoccupation majeure.

### 2. Anciennes Décisions et Expériences Passées :

- Des anciens membres du conseil de quartier rappellent les expériences passées, notamment une marche arrière en 2010 et des délibérations sur le sens unique qui n'avaient pas abouties à un consensus.
- Des préoccupations sont soulevées quant à la possibilité de préemption des terres agricoles et des raisons pour lesquelles cela n'a pas été fait. Monsieur le Maire a expliqué qu'il s'agissait d'une procédure longue et compliquée mais que les négociations avaient repris il y a déjà plus d'un an et demi et qu'elles continueraient malgré l'expérimentation de la mise en sens unique.

### 3. Sécurité et Circulation Routière :

- Les résidents du secteur expriment leurs inquiétudes quant à la sécurité des piétons et des cyclistes, proposant des solutions temporaires comme des limitations de vitesse.
- Des idées pour ralentir la circulation sans imposer un sens unique sont discutées, telles que l'installation de chicanes.
- Il est également évoqué le manque d'éclairage dans la rue.

### 4. Solutions Alternatives et Perspectives d'Avenir :

- Des suggestions alternatives, comme rendre la rue entièrement piétonne, sont évoquées.
- La nécessité de repenser la circulation pour l'avenir, en particulier pour les jeunes et les déplacements vers le collège, est soulignée.
- Les besoins spécifiques des écoliers, des adolescents et des personnes âgées ou à mobilité réduite sont mis en avant.

## **5. Projet de Voies Douces et Perspectives Générales sur la Circulation :**

- Des questions sont posées sur les projets de voies douces entre le bourg et le cinéma (rue Neuve).
- La nécessité d'une vision globale du plan de circulation, prenant en compte les transports en commun, les piétons et les cyclistes, est également soulignée.
- Des problèmes spécifiques sont évoqués, tels que le croisement de la rue de Stang Ar Lin et de la RD783, ainsi que les mobilités douces le long de cet axe structurant.
- L'harmonisation des priorités autour de l'église est demandée afin de simplifier la compréhension de ce carrefour suite aux travaux de rénovation de la chaussée.

## **6. Développement Touristique et Commerces :**

- Des questions sont posées sur l'impact de l'aménagement sur le tourisme, notamment sur le changement de parcours qui conduiraient les estivants à arriver plutôt par la zone commerciale que par le bourg, beaucoup plus attractant.
- Les préoccupations concernant le développement des commerces, notamment les négociations en cours, sont abordées.

## **7. Questions sur les Délais et les Négociations :**

- Les participants s'interrogent sur les délais de l'aménagement de la rue de Keriolet. L'expérimentation pourrait débuter au mois de mars 2024.
- Les négociations foncières avec les propriétaires de la ferme se poursuivent, M. Le Maire espérant une réponse favorable d'ici à la fin du mandat en mars 2026.

## **C/ Et après ?**

Le conseil de quartier adresse ses remerciements, avec l'espoir de faire avancer ensemble le projet de l'aménagement de Keriolet, même face à certaines réticences. Le conseil de quartier remercie également l'équipe municipale et espère être associé sur la suite opérationnelle du projet.

Monsieur le Maire souligne qu'il est normal que les avis divergent, surtout lorsqu'il s'agit de changements d'habitudes. Les décisions à prendre seront discutées très prochainement en municipalité.

Il ajoute qu'il est important de reconnaître que tout n'est pas encore réglé. Des questions telles que l'accès au Petit Manoir de Keriolet, l'accès au Château et la traversée de la cité de Kerambriec, demandent une réflexion.

Ce projet passera par une phase d'expérimentation (durée d'un an évoquée) afin d'établir un bilan objectif en début 2025 et ainsi définir un aménagement définitif.

Cette soirée a été l'occasion de discuter de nombreux sujets et de faire émerger plusieurs pistes de réflexion. Les élus et les services doivent maintenant réfléchir aux tests à mettre en place, Monsieur Le Maire assurant que cela allait être rapide.